



Les formations de la Conférence des Bâtonniers

LE BÂTONNIER, LES ORDRES ET LE SECRET

BREST-QUIMPER

Jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 juin 2014

Session validée au titre de la formation permanente

Jeudi 19 juin

Musée National de la Marine
Château de Brest
29000 BREST

19h45 Accueil des participants au Musée National de la Marine
Par René GLOAGUEN, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Brest et Régine LE GOFF, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Quimper
Cocktail dînatoire

Vendredi 20 juin

Hôtel Océania Brest Centre
82 rue de Siam
29200 BREST

8h30 Accueil des participants

9h00 Ouverture des travaux

Par René GLOAGUEN, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Brest, Régine LE GOFF, Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Quimper et Marc BOLLET, Président de la Conférence des Bâtonniers

9h15 Le secret professionnel à l'épreuve de la transparence

Introduction aux travaux
Michel LE ROY, Maître de conférences à la Faculté de Droit de Brest, avocat au Barreau de Brest

9h30 L'AVOCAT, LE SECRET PROFESSIONNEL ET LA CONFIDENTIALITE DES CORRESPONDANCES

Modérateur : *Elisabeth PHILLY, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Brest*

9h35 Les fondements et l'étendue du secret professionnel de l'avocat

Yves MAHIU, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Rouen, ancien Vice-Président de la Conférence des Bâtonniers

10h00 La confidentialité des correspondances

Michelle BILLET, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Thonon-les-Bains, Membre de la commission Déontologie de la Conférence des Bâtonniers

10h20 Débat

10h45 Pause

11h00 LA VIOLATION DU SECRET : LE RÔLE DU BÂTONNIER

Modérateur : *Yves MAHIU, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Rouen, ancien Vice-Président de la Conférence des Bâtonniers*

11h05 La violation du secret par l'avocat : faute déontologique, faute pénale

- **Le conflit d'intérêt**
- **La levée du secret professionnel par le client**
- **Le secret professionnel et la conscience de l'avocat**

Philippe JOYEUX, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nantes, ancien Président de la commission Pénale de la Conférence des Bâtonniers, Président de la Conférence régionale des bâtonniers des barreaux de l'Ouest

11h30 La violation du secret de l'instruction pour la défense du client

Yann CHOUCQ, avocat au Barreau de Nantes

12h00 Débat

Vendredi 20 juin

Hôtel Océania Brest Centre
82 rue de Siam
29200 BREST

12h30 Déjeuner sur place

14h00 Le secret professionnel opposable à l'autorité ordinaire : L'enquête déontologique – le contrôle des comptes CARPA

Michel FARAUD, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Grasse, Membre du Bureau de la Conférence des Bâtonniers

14h30 Débat

15h00 La protection du secret professionnel du cabinet et du domicile de l'avocat : écoutes téléphoniques, enregistrement des conversations de l'avocat, perquisition du cabinet et du domicile de l'avocat

Vincent NIORE, avocat au Barreau de Paris, Coordinateur des délégués du Bâtonnier de Paris aux contestations des perquisitions au domicile et en cabinet d'avocat, Membre du Conseil National des Barreaux

16h00 Débat

16h30 LE SECRET PROFESSIONNEL DES INSTITUTIONS

Modérateur : *Franck BUORS, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Quimper*

Le bâtonnier, détenteur du secret professionnel face aux réquisitions judiciaires et administratives

La lutte contre le blanchiment (TRACFIN)

Jean-Charles KREBS, Président de l'UNCA

Yann VILLATTE, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Nantes, administrateur de l'UNCA

17h15 Débat

17h30 Fin des travaux

18h30 Départ en autocar

Point de rendez-vous devant l'église Saint-Louis

19h00 Visite d'Océanopolis

20h30 Dîner sur place

22h30 Retour en autocar

Samedi 21 juin

Hôtel Océania Brest Centre

82 rue de Siam

29200 BREST

9h00 Accueil des participants

9h30 QUEL AVENIR POUR LE SECRET PROFESSIONNEL ?

Modérateur : Bernard CHAMBEL, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bonneville, ancien Président de la Conférence des Bâtonniers

9h40 Le secret professionnel à l'épreuve de l'Europe

Bernard CHAMBEL, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bonneville, ancien Président de la Conférence des Bâtonniers

10h00 Le secret professionnel à l'épreuve des nouvelles technologies

Christophe LANDAT, avocat au Barreau de Montpellier

10h30 Débat

11h Le secret professionnel à l'épreuve de l'interprofessionnalité

Catherine JONATHAN-DUPLAA, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats d'Aix-en-Provence, Membre du Bureau de la Conférence des Bâtonniers

11h30 Débat

12h Clôture des travaux

Jean-Jacques URVOAS, Président de la commission des lois de l'Assemblée nationale

12h15 Déjeuner-Bufferet sur place

13h30 Départ en autocar pour l'aéroport

Ces deux journées, sous l'égide de la Conférence des Bâtonniers et de l'Institut de Formation Ordinal de la Conférence (I.F.O.C), seront validées au titre de la formation permanente à concurrence de 10 heures